Le Coeur du Sabot

2016 : une année d'actions en faveur du patrimoine naturel bourguignon











L'Assemblée générale 2016 du Conservatoire à Vermenton (89)

De gauche à droite : Philippe PAGNIEZ (Département biodiversité DREAL), Michèle CROUZET (Vice-présidente du Conseil départemental de l'Yonne en charge de l'environnement),

Daniel SIRUGUE (Président du Conservatoire) et Stéphane

WOYNAROSKI (Conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté,
délégué biodiversité et Agenda 21).

G. Doucet - CENB

Sommaire

3 - Le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne: une association au service de la nature

8 - Protéger

10 - Connaître et gérer

14 - Valoriser, sensibiliser et informer

16 - Et du côté des réserves naturelles?

18 - Accompagner les politiques publiques en lien avec le patrimoine naturel

19 - Piloter des programmes de préservation et des réseaux d'acteurs

20 - Le programme Milieux Humides en Bourgogne

22 - Les actions du Conservatoire en 2016 en un coup d'œil

24 - Partenaires et financeurs



Le mot du Président

Chères adhérentes, chers adhérents,

1986-2016 : votre Conservatoire a eu 30 ans! Que de chemin parcouru par votre Conservatoire, son équipe et ses bénévoles engagés!

2016 : année 1 de la nouvelle Grande Région Bourgogne-Franche-Comté, année de la construction du plan de mandat de l'exécutif régional, année de transition et d'organisation des services de l'État et de la Région, année de prise de contact et d'échanges avec nos partenaires institutionnels mais aussi nos homologues

associatifs. Avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté cela a été naturel et facile puisque nous faisons partie du même réseau et partageons les mêmes objectifs.

Nous vivons une époque de transition, de changement, où chacun essaie de trouver ou d'affirmer sa place, où d'autres souhaitent saisir ce contexte de changement pour revendiquer et poser de nouveaux jalons. Le contexte n'est pas simple et c'est vrai que l'équilibre relatif établi qui existait tend à être plus fragile avec ce nouveau territoire, plus grand que la Suisse!

Depuis 2016, nous avons tous aussi suivi attentivement et suivons encore la politique nationale avec son lot d'incertitudes et de rebondissements. Gageons que la nomination de Nicolas Hulot, 3° ministre du Gouvernement en charge de la transition écologique et solidaire, soit un signal fort pour la cause que nous défendons : la vie de nos milieux naturels. Nous pouvons aussi nous féliciter d'avoir en Région une volonté politique de la prise en compte de la biodiversité dans ses politiques.

Je vous laisse découvrir au fil de ce Cœur de Sabot une partie des actions que nous avons déployées en Bourgogne tout au long de l'année 2016 et vous allez y retrouver les six grandes orientations de nos statuts :

- conserver et préserver des milieux naturels de Bourgogne ;
- gérer les terrains ainsi maîtrisés ;
- proposer des demandes de protection de sites naturels et d'habitats, et réaliser les dossiers correspondants ;
- mettre à la disposition des associations, des collectivités, des administrations et des particuliers des conseils techniques pour la protection et la gestion, ainsi qu'une base de documentation;
- transmettre à tout public les notions de patrimoine naturel, de biodiversité et de conservation de la nature en Bourgogne ;
- participer à la coordination des actions en faveur de la connaissance et la protection du patrimoine naturel en Bourgogne avec tous les organismes concernés.

En 30 ans, de nombreuses choses ont été réalisées dans le domaine de la connaissance et de la préservation de la biodiversité. Votre Conservatoire y a participé grandement dans notre région, nous ne pouvons que poursuivre dans ce sens. Chacun peut faire des choses en faveur de la nature c'est sûr, mais à plusieurs c'est mieux et plus efficace. C'est donc tous ensemble qu'il faut préserver la nature pour les générations futures. Bonne lecture.

Daniel SIRUGUE
 Président

 Conservatoire d'espaces naturels
 de Bourgogne



Le Conservatoire d'espaces l'espaces naturels de Bourgogne: une association au service de la nature

L'association, créée en 1986, a pour missions de protéger les sites naturels remarquables, de gérer et de valoriser ces espaces en partenariat avec les acteurs locaux.

Le Conservatoire accompagne également ses partenaires dans le déploiement de leur politique biodiversité.

Il est aussi un acteur privilégié de programmes de préservation de milieux ou d'espèces à fort enjeu sur l'ensemble du territoire régional.

Enfin, le Conservatoire joue un rôle d'information et de sensibilisation du public à la protection de la nature.

Cela lui a valu d'être reconnu d'intérêt général et agréé en 2013 (au titre de l'article L.414-11 du Code de l'Environnement) par l'État et la Région qui reconnaissent le bien-fondé de ses actions et qui le soutiennent financièrement.

Les élas

Des bénévoles, élus lors de l'Assemblée générale annuelle du Conservatoire, forment le premier collège, organe décisionnel de l'association. Les membres du Bureau se sont répartis la représentation du Conservatoire dans différentes politiques liées à la biodiversité.

• Le Bureau :

Daniel SIRUGUE: Président

Patrice NOTTEGHEM : Vice-Président Représentant du Conservatoire à Alterre Bourgogne-Franche-Comté Régis DESBROSSES : Secrétaire général-Représentant du Conservatoire au GIP du futur Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne Claude QUINTIN : Secrétaire générale adjointe - Représentante du Conservatoire à Bourgogne - Nature

Gérard PAYEN: Trésorier - Représentant du Conservatoire à Bourgogne-Nature Bruno GUÉGAN: Trésorier adjoint

• Les autres administrateurs :

Alain DESBROSSE, Michel DIOT, Daniel DUCHÉ, Isabelle REBILLARD

En 2016, le Bureau s'est réuni 7 fois et le Conseil d'administration 4 fois.



Vue de la forêt prise à Beaulieu (21) intégrée dans le projet de Parc National

C. Noël / GIP Parc National des forêts de Champagne et Bourgogne

Un élu du Conservatoire impliqué dans le projet de Parc National des forêts de feuillus de plaine de Champagne et Bourgogne



Régis DESBROSSES représente les associations bourguignonnes de protection de l'environnement au Conseil d'administration du GIP* du futur Parc national.

Un Parc National est le plus fort outil réglementaire pour protéger les milieux naturels. Il laisse une large place aux collectivités locales et aux usagers dans son Conseil d'Administration. Doivent figurer une zone d'adhésion comprenant les communes souhaitant être intégrées, un cœur de Parc où la protection est maximale et une réserve intégrale sans intervention de l'Homme.

Ce choix géographique est justifié par la haute valeur patrimoniale du site. Il s'agit en effet d'une vaste surface forestière feuillue, dominée par le hêtre, en Zone de Protection Spéciale (directive « Oiseaux ») et où l'on trouve une biodiversité complète en faune, flore et fonge. Ne manquent que les grands prédateurs : Loutre, Loup, Lynx... En mars 2016, l'Arrêté de «prise en considération» proposé par le GIP* est signé, ouvrant la voie à la rédaction de la charte, au premier semestre 2017. La forêt d'Arcen-Barois-Châteauvillain est désignée Réserve Intégrale de 3000 ha. Le cœur, d'un seul tenant pour respecter les continuités écologiques, exclut les villages, des zones agricoles, des forêts privées. Des «négociations» entre la Préfecture et les agriculteurs concernent les prairies. Des réunions de concertation ont eu lieu afin de trouver des compromis sur les points de divergence. Les représentants de la protection de la nature ont été concernés par les thématiques « chasse » et « forêt ». Il en ressort des désaccords concernant la pratique de la chasse, maintenue dans la Réserve intégrale, sur les questions de piégeage des nuisibles, de chasse sous terre du blaireau, de l'agrainage du sanglier, des lâchers de repeuplement, des espèces chassées, etc.

C'est le Ministère de Nicolas Hulot qui devra trancher.

* GIP: Groupement d'intérêt public



Le Conseil scientifique et technique

Mis en place en 2012, le Conseil scientifique et technique a pour rôle de valider sur le plan scientifique les documents de gestion des sites suivis par le Conseil scientifique et technique peut être saisi par le Conseil d'Administration si celui-ci a besoin d'un avis sur certaines problématiques environnementales. En 2016, le Conseil scientifique et technique était composé de :

Bruno FAIVRE - Président Écologie, ornithologie Philippe AMIOT-SUCHET Hydrologie, géomorphologie Olivier BARDET

Botanique, phytosociologie, bryologie, écologie, conservation et divers groupes faune (oiseaux, orthoptères, rhopalocères, etc.) Jean BEGUINOT

Écologie générale, entomologie (relations plantes et insectes), malacologie, modèles mathématiques **Emmanuel BOURGUIGNON**

Sciences du sol (microbiologie des sols) Bertrand DURY

Agronomie, agriculture en Bourgogne, écologie générale

Étienne GAUJOUR

Écologie végétale, écologie du paysage, ornithologie, agronomie, agroécologie Dominique OBERTI

Phyto-écologie, relations sol-végétation, milieux humides (sols, flore, habitats)

Pascal PIERRET

Pastoralisme, agronomie

Francis RAOUL

Écologie du paysage, dynamique de populations, micromammifères, prédation, transfert de contaminants chimiques et biologiques

Hugues SERVANT

Sylviculture, écologie générale

Nicolas VARANGUIN

Mammalogie, herpétologie, entomologie, dynamique de populations

En 2016, le Conseil scientifique s'est réuni 3 fois et a eu pour mission de :

- valider sur le plan scientifique 3 documents de gestion concernant 7 sites gérés par le Conservatoire ;
- valider la dizaine de projets de nouveaux sites Conservatoire ;
- valider des protocoles de suivi à mettre en œuvre sur les sites du Conservatoire (suivi de l'impact du pâturage, suivi des amphibiens)

Les adhérents

C'est grâce au large soutien de ses adhérents que le Conservatoire conforte sa place d'acteur principal de la protection de la nature en Bourgogne.

En 2016, ce sont 683 adhérents (particuliers et personnes morales: collectivités, associations et entreprises) qui ont soutenu notre structure.

Les bénévoles

Parmi les adhérents, le Conservatoire compte une cinquantaine de bénévoles prêts à se mobiliser à nos côtés pour des actions sur le terrain : observations naturalistes, suivis scientifiques, surveillance d'un site, participation aux travaux, relations avec les acteurs locaux, animation de visites, participation à des chantiers nature ou encore promotion du Conservatoire lors de manifestations locales.

Quelques chiffres en 2016 :

- 592 heures de bénévolat valorisé
- 6 sorties animées par des bénévoles
- 11 bénévoles ont continué leur mission de Conservateurs de sites
 - Stand du Conservatoire tenu par une bénévole lors de l'Automne des associations à Saint-Brisson (58) C. Duthu - CENB



À FÉNAY (21):



Antoni ARDOUIN Chargé d'études sur les milieux naturels



Grégory AUBERT Coordinateur technique



Quentin BOURGES Service civique Vie associative



Laura BOURGUELAT Étudiante en Éducation à l'environnement en Contrat de professionnalisation



Julien DANDOUAU Technicien Gestion de sites



Maxime JOUVE Chargé de missions territorial Yonne Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale du Bois

du Parc



Cécile DIAZ Chargée de projets Natura 2000 et milieux humides



Guillaume DOUCET Charaé de missions territorial Côte - d'Or



Carine DUTHU Assistante de direction et chargée de communication



Cécile FOREST Chargée de missions sensibilisation



Romain GAMELON Directeur



Olivier GIRARD Graphiste et webmaster



Samuel GOMEZ Responsable scientifique et technique



Arnauld GUICHARD Secrétaire général



Laurence LABEILLE Secrétaire comptable



Estelle LAURENT Chargée de missions foncier

À POUILLY-SUR-LOIRE (58):



Chargé

de projets

Partenariats

biodiversité

Katia DUCROIX Conservatrice de la Réserve Naturelle Régionale de la Loire Bourguignonne et chargée de missions



Benoît FRITSCH Garde - technicien de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire



Marie LEBLANC Chargée de missions Natura 2000



Nicolas **POINTECOUTEAU** Conservateur de la Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

Caroline NAJEAN Chargée de missions communication et animatrice du programme Réseaux Mares de Bourgogne



Rémi VUILLEMIN Technicien pastoralisme



Simon PICAVET

Chargé d'études

Système

d'Informations

Géographiques et

bases de données

Josette ZANARDI Agent d'entretien



Julia DEVEVEY Étudiante en Gestion d'espaces naturels en Contrat d'apprentissage



Frédéric **JEANDENAND** Chargé de missions territorial Saône - et - Loire



À LA TRUCHÈRE (71):

Aurélien POIREL Chargé de missions scientifique

Temps forts dans la vie du Conservatoire en 2016

Conservatoire d'espaces naturels Bourgogne

Les 30 ans du Conservatoire!

Pour marquer cette année anniversaire, des animations « spéciales » ont été concoctées par l'équipe du Conservatoire. Retour en images...



Animation lors de la transhumance du troupeau du Conservatoire à La Rochepot (21)
 C. Forest - CENB



Animation alliant culture et nature en l'honneur du versement de la légende de la Fée Greg aux archives départementales au Cirque de la Coquille à Étalante (21) C. Talfumière





Animation au marais du Conois (21), 1er site acquis par le Conservatoire grâce aux souscriptions des adhérents il y a 25 ans, alliant découverte naturaliste et hommage à Alain Chiffaut, co-fondateur et premier directeur du Conservatoire à qui a été dédié ce site emblématique.

C. Duthu - CENB



Randonnée de découverte des pelouses de l'Arrière Côte de Beaune (21) avec des ânes S. Gomez - CENB



Découverte de la Réserve Naturelle Nationale de la Truchère-Ratenelle (71) à travers son appareil photo en présence du photographe nature Daniel MAGNIEN. Photo prise par l'un des participants S. Cléau



Découverte du patrimoine naturel des coteaux du Jura à la plaine de Bresse, entre Bourgogne et Franche-Comté F. Jeandenand - CENB

Le Conservatoire s'implique aussi dans...



Bourgogne-Nature: «Transmettre pour préserver»

Le Conservatoire est membre de l'association Bourgogne-Nature qui vise à transmettre les savoirs auprès des différents publics de notre région. Des administrateurs et salariés du Conservatoire ont participé au comité de rédaction des revues de Bourgogne-Nature (600 abonnés - 1000 exemplaires diffusés), à l'organisation des Rencontres Bourgogne-Nature, à la tenue de stands et à la rédaction d'articles pour la page «Question de nature» dans les quotidiens régionaux.



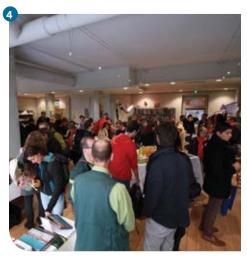






- 1 La collection de revues scientifiques Bourgogne-Nature s'est enrichie de deux nouveaux numéros.
- 2 Le 14º hors-série de la revue scientifique Bourgogne - Nature dresse un portrait représentatif de la faune sauvage de Côte - d'Or.
- 3 Le Bourgogne Nature junior n°7 incite les scolaires à participer à l'inventaire de la faune de Bourgogne.

- Les 14 et 15 octobre 2016,
 158 participants se sont réunis
 au Parc naturel régional du
 Morvan à Saint-Brisson (58) à
 l'occasion des 13° rencontres
 Bourgogne-Nature pour échanger autour du thème «Bourgogne-Franche-Comté, la Région
 change. Et la Nature ?».
 K. Fournière
- Les 1er et 2 octobre 2016, le Conservatoire a participé à la 11e édition de l'Automne des Associations à Saint-Brisson. Environ 5000 personnes ont parcouru le village des associations composé de 60 exposants. C. Duthu CENB







Le réseau des Conservatoires d'espaces naturels

Le Conservatoire fait partie intégrante d'un réseau regroupant 30 Conservatoires d'Espaces Naturels à travers toute la France et l'Outre mer. Ceci permet l'échange d'expériences, la mutualisation d'outils et la réflexion sur des problématiques communes comme lors des congrès annuels organisés par la Fédération et un Conservatoire volontaire.



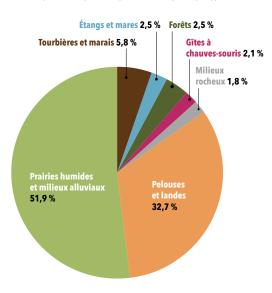
Le congrès 2016 a eu lieu à Sète et a réuni 330 participants.

Un élu du Conservatoire impliqué dans la Fédération des Conservatoires



Patrice NOTTEGHEM, administrateur du Conservatoire, a représenté notre association au Conseil d'administration de la Fédération du 12 décembre. Le Conservatoire a participé au forum TIC (Technologies de l'Information et de la Communications) organisé chaque année par l'ATEN à Montpellier pour réunir les acteurs de la biodiversité autour des outils technologiques qu'ils utilisent dans leurs missions. En 2016, les Conservatoires et Réserves Naturelles de France ont présenté leur contribution dans la remontée de données naturalistes vers le Muséum National d'Histoire Naturelle dans le cadre de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel. Près de 4 millions de données ont été validées représentant 7000 nouvelles espèces dans cet inventaire.

Répartition en pourcentage des surfaces gérées par type de milieux



Protéger

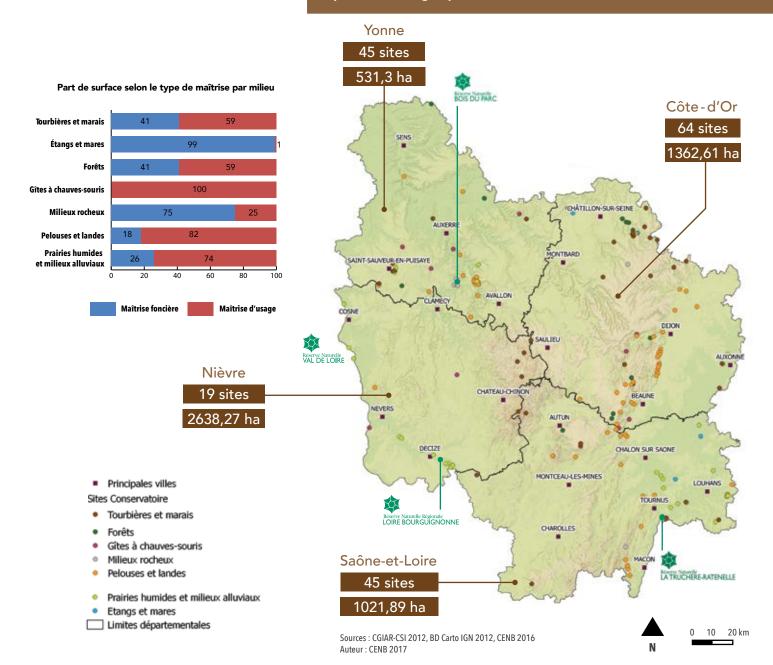
Pour préserver et gérer durablement les milieux naturels et leur biodiversité, le Conservatoire constitue un réseau de sites sur lesquels il dispose d'une maîtrise foncière (propriété ou bail emphytéotique) ou d'usage (convention de gestion avec les propriétaires ou les communes).

Les sites du Conservatoire en 2016

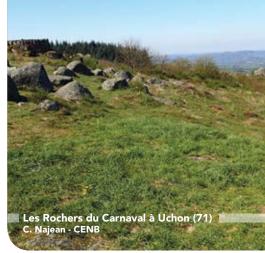
173 sites 5554 ha gérés 22 ECG 26 sites isolés

Chiffres au 31/12/2016

Les sites aux caractéristiques écologiques et problématiques de gestion proches sont regroupés en Entité Cohérente de Gestion ou ECG.







De nouveaux sites désormais gérés par le Conservatoire

Les acquisitions générant de nouveaux sites dans le nord du Châtillonnais (21)

- Le marais de la Combe de Prégigny sur la commune de Le Meix de 1,48 ha présentant un enjeu hydraulique majeur et abritant la Gentiane pneumonanthe et l'Azuré des mouillères
- Les prairies de l'Étang neuf à Étormay de 10,89 ha présentant un enjeu hydraulique majeur et abritant l'Orchis incarnat
- L'Étang de Marcenay et Larrey de 67,28 ha, présentant un intérêt floristique et faunistique remarquable, et ses abords soit 115 ha au total (acquisition en indivision avec la Fédération de Côte-d'Or pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique)

Les acquisitions engendrant une extension de sites Conservatoire existants

• Les Rochers du Carnaval à Uchon dans le Bas-Morvan (71) : acquisition de 10 parts d'une parcelle en Bien non délimité

Conventions et baux emphytéotiques*

- Le marais des Lomottes à Villedieu dans le Châtillonnais (21) : signature d'un bail emphytéotique (30 ans) concernant 2,5 ha de marais tufeux abritant notamment l'Oenanthe de Lachenal, la Gentiane pneumonanthe et l'Épipactis des marais
- Les pelouses des Roches Molouses à Meloisey sur la Côte de Beaune (21): signature d'un bail emphytéotique (30 ans) concernant 6,35 ha de pelouses calcaires
- Les pelouses et falaises du Vert Louret à Saint-Romain et Baubigny sur la Côte de Beaune (21) : signature d'un bail emphytéotique (30 ans) concernant 1,72 ha de pelouses calcaires
- Les pelouses des Côtes d'Orge à Chaulgnes près de La Charité-sur-Loire (58) : signature d'une convention d'usage avec la commune concernant 9 ha de pelouses calcaires
- Les gîtes à chauves-souris du tunnel du canal du Nivernais à La Collancelle (58): signature d'une convention de gestion avec le Conseil départemental de la Nièvre
- Les cavités à chauves-souris de Merry-Sec au sud d'Auxerre (89) : signature d'une convention d'usage avec la propriétaire



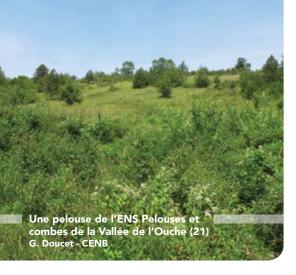


Cavité de Merry-Sec (89) M. Jouve - CENB

Ànoter

• renouvellement du bail emphytéotique sur l'Île de Maison rouge à Sougy-sur-Loire près de Decize (58) concernant 50,6 ha de pelouses ligériennes

^{*} Bail emphytéotique : bail de longue durée (plus de dix- huit ans) portant sur une terre rurale et procurant les mêmes droits et devoirs que la maîtrise foncière.



Connaître et gérer

Les plans de gestion: des outils de diagnostic et de planification pour la préservation des milieux naturels

Un plan de gestion pour le deuxième Espace Naturel Sensible de Côte-d'Or

Suite au classement des Pelouses et combes de la Vallée de l'Ouche en Espace Naturel Sensible, le Conservatoire a élaboré le plan de gestion du site dont l'intérêt patrimonial n'est plus à démontrer et qui couvre plus de 200 ha. Ce travail a été mené en concertation avec les communes de Talant et Plombières-lès-Dijon, les habitants et les principaux usagers à savoir les associations de randonnée, de course d'orientation, de cyclisme, les chasseurs, etc. La mise en place des opérations prévues dans ce plan de gestion se fera à partir de 2017 jusqu'à 2026.

Vers une gestion globale et concertée du Grand Site de Solutré - Pouilly-Vergisson

Sites emblématiques, les Monts du Mâconnais et les roches de Solutré - Pouilly et Vergisson font l'objet de différents périmètres de protection et de gestion imbriqués les uns dans les autres et dont les objectifs convergent : Site Classé, Grand Site de France, Natura 2000, Arrêté de Protection de Biotope, Entité Cohérente de Gestion du Conservatoire, etc. Dans un souci de lisibilité et de cohérence des politiques publiques, l'État, maître d'ouvrage du projet, a souhaité élaborer et mettre en œuvre un document unique de gestion, en concertation avec les différents acteurs (syndicat mixte de gestion du Grand Site de Solutré -Pouilly - Vergisson, Conservatoire, représentants du monde forestier, agricole et notamment viticole, des usagers du site, élus, etc.). Ce travail initié en 2015 s'est poursuivi en 2016.

Cette démarche constitue une expérimentation pilote en Bourgogne en vue d'une simplification de la gestion des espaces naturels protégés.

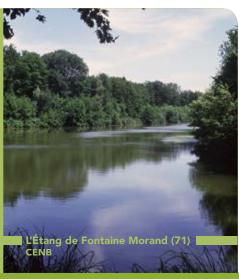


La Roche de Solutré C. Foutel - CENB

6 documents de gestion rédigés en 2016

- Talant et Plombières-lès-Dijon (21 202 ha) classées en Espace Naturel Sensible
- Rédaction d'un avenant au plan de gestion pour les sites de l'ECG Marais tufeux du Châtillonnais (21) pour intégrer le Marais des Lomottes (Villedieu 2,5 ha) et

- Rédaction de la notice de gestion des Prairies de Lailly (89 1,87 ha)
 Rédaction du plan de gestion de l'ECG Vallée du Branlin (89 9 sites 70 h
 Rédaction de la partie diagnostic du plan de gestion des Étangs de Bresse
- (71 2 sites 21 ha)







La mise en œuvre des plans de gestion

Un bilan de la flore patrimoniale des pelouses calcaires de la Côte de Beaune (21) très encourageant

En 2016, conformément au plan de gestion, le Conservatoire a souhaité parfaire les connaissances sur les espèces végétales inscrites dans la Liste rouge de la flore menacée de Bourgogne au sein de 9 sites de pelouses calcaires qu'il gère sur la Côte de Beaune, entre Pommard et Saint-Sernin-du-Plain. Au bilan, ce ne sont pas moins de 16 plantes menacées de disparition en Bourgogne (10 en catégorie «vulnérable», 6 en catégorie «en danger») qui ont été recensées. Citons par exemple le Buplèvre à feuilles rondes, le Lin des Alpes et la Spiranthe d'été. Cependant il ressort que les données et les efforts de prospections ne sont pas homogènes selon les sites. Des compléments d'inventaires seront donc nécessaires.



Le suivi des plantes patrimoniales de la vallée de l'Yonne et de la Cure (89): suite et fin!

Depuis 2014, le Conservatoire a travaillé à la caractérisation et à la localisation des stations à Liseron des monts Cantabriques, du Stipe de France et de l'Armoise blanche, plantes protégées au niveau régional et présentes sur les pelouses calcaires de la vallée de l'Yonne et de la Cure. Cette étude s'est achevée en 2016 avec des résultats plutôt satisfaisants. Une nouvelle station de Liseron des monts Cantabriques a même été découverte à Voutenay-sur-Cure!

Au bilan, ce sont 4 stations de Liseron des monts Cantabriques, 4 stations d'Armoise blanche et une station de Stipe de France qui ont été localisées, caractérisées et analysées. La mise en place de ce protocole sur le long terme permettra d'évaluer les tendances des populations de ces espèces à fort enjeu en Bourgogne.

Le troupeau du Conservatoire en action!

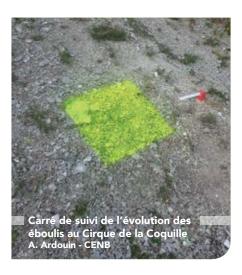
Pour répondre aux objectifs de gestion de certains sites Conservatoire sur lesquels aucun partenaire agricole n'a pas eu être trouvé, l'association s'est doté dès 2015 d'un troupeau géré en régie de dix vaches Galloways et d'un poney Konik polski, complété en 2016 par dix ânes. 70 ha ont été pâturés en 2016 par le cheptel sur les sites pelouses calcaires de La Rochepot, Pommard, Bouilland et Marcilly-sur-Tille (21), de la Montagne des Trois Croix (Santenay et Decize - 21 et 71), de Chassey-le-Camp (71), et sur les marais tufeux de Lignerolles et Bure-les-Templiers (21). Un suivi de l'impact du pâturage sur les milieux est effectué afin d'ajuster les modalités de pâturage si besoin.



Les suivis scientifiques

Les éboulis du Cirque de la Coquille à Étalante (21) sous surveillance

À la Coquille, au fil des millénaires, et sous l'effet du gel et du dégel, l'eau infiltrée dans les fissures de la roche calcaire a fragmenté cette dernière en blocs puis en cailloux et graviers constituant ainsi des éboulis mobiles. Ces derniers, peu communs, abritent de plus des plantes particulières dont certaines sont rares et menacées de disparition en Bourgogne voire en France comme la Linaire des Alpes. Or la colonisation par les pins et les arbustes engendre une fixation des éboulis. Pour mieux comprendre leur évolution et leur dynamique, que ce soit en surface ou en profondeur, le Conservatoire a initié en 2016 un suivi scientifique basé sur un nouveau protocole. Pour cela, des carrés témoins de 50 cm de côté ont été peints sur les cailloux et graviers. Des tubes en PVC qui suivront le mouvement des éboulis et des piquets de repérage ont aussi été installés. Un suivi photographique et des mesures permettront d'évaluer les mouvements de ces éboulis et leur vitesse, et ce sur plusieurs années.



Suivre l'état de santé des mares grâce aux coléoptères aquatiques

En 2016, le Conservatoire a testé un indicateur de suivi de mares, Icocam, élaboré en Normandie par le GRETIA et le Muséum National d'Histoire Naturelle, et basé sur le recensement des coléoptères aquatiques. L'objectif était de tester les possibilités d'interprétation des résultats compte tenu de la disparité des cortèges d'espèces entre la Bourgogne et la Normandie.

Deux mares situées sur des sites Conservatoire en Puisaye (89) ont été choisies pour ce test. Des espèces rares de coléoptères aquatiques ont ainsi pu être découvertes sur l'une d'entre elles. Bien que cet indicateur doive encore être affiné, il apparaît d'ores et déjà pertinent pour l'évaluation de la contribution d'une mare à la biodiversité et pour mieux comprendre son fonctionnement.



Les gyrins sont des coléoptères aquatiques de 3 à 6 mm de long. Ils se déplacent rapidement à la surface de l'eau en formant des ronds.

G. Doucet - CENB

Les forêts alluviales des vallées de la Loire et de l'Allier en mauvais état

Dans le cadre de la Directive Habitats-Faune-Flore, des protocoles communs d'évaluation de l'état de conservation de milieux d'intérêt communautaire ont été mis en place en Europe. Suivre les forêts protégées présente un double intérêt : évaluer l'état de conservation initial de la forêt étudiée, suivre la dynamique de ces peuplements dans l'espace et dans le temps notamment du bois mort. En 2016, 66 placettes de suivi ont été mises en place par le Conservatoire au niveau de forêts alluviales situées sur des sites Natura 2000 dans les vallées de la Loire et de l'Allier. La majeure partie des placettes étudiées sont jugées «altérées» voire «dégradées» pour certaines, car dépourvues de gros bois et très gros bois, sans régénération et en déficit de bois mort.

Les sols du marais Jean Petit à Cronat (71) cartographiés

Ce site du Conservatoire est encore loin d'avoir livré tous ses secrets, que ce soit sur les plans botaniques ou faunistiques mais aussi concernant ses caractéristiques physiques (pédologie, hydrologie, climatologie). Ainsi, le Conservatoire a déployé en 2015 et 2016 une étude hydro-pédologique afin de mieux comprendre le fonctionnement global du site et plus précisément du bombement tourbeux. Différents sondages pédologiques ont été effectués, caractérisés et analysés afin de dresser une carte pédologique du site.





Après

Restauration de pelouse aux Damodes à Nuits-Saint-Georges (Mesure compensatoire Rocamat)
G. Aubert - CENB





Broyage de mégaphorbiaie sur 0,9 ha avec exportation à Ouroux-sur-Saône (71)
G. Aubert - CENB

Les travaux de génie écologique



Test de décapage manuel avec exportation sur les pelouses marneuses de Chassey-le-Camp (71) en partenariat avec les élèves du Lycée agricole de Fontaines G. Aubert - CENB





Restauration de la tourbière de Fontaine Sainte (71) par arrachage de saules G. Aubert - CENB

Valoriser, sensibiliser et informer

Le Conservatoire s'attache à faire découvrir le patrimoine naturel bourguignon au plus grand nombre en aménageant des sentiers de découverte, en concevant des panneaux pédagogiques ou d'information, en créant des outils à destination de différents publics (scolaires, élus, etc.).

Les anénagements de déconverte



Réaménagement de l'accès au sentier de découverte du Marais de Vanneau et remplacement du panneau d'accueil (89)



Mise en place d'un panneau de sensibilisation | sur les chauves-souris à l'entrée des grottes d'Arcy-sur-Cure (89)



Remplacement du panneau d'accueil sur les pelouses calcaires de Nantoux (21)

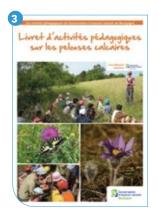
Les autres supports pédagogiques







- 1 Rédaction de Plans de gestions synthétiques pour présenter simplement aux élus les enjeux des sites du Conservatoire et les actions prévues
- 2 Conception de panneaux présentant le concept de la non-intervention pour les milieux boisés de la Vallée du Rhoin (21)
- 3 Conception d'un livret d'activités pédagogiques sur les pelouses calcaires







Les publications





La revue du Conservatoire Le Sabot de Vénus est envoyée deux fois par an aux adhérents et partenaires pour présenter l'actualité des actions de protection mises en œuvre par le Conservatoire et les acteurs du monde de l'environnement bourguignon.

Le **Cœur du Sabot** présente chaque année le rapport d'activités synthétique du Conservatoire.

Les Rendez-vous Nature en Bourgogne

Depuis 2010, le Conservatoire édite un calendrier des visites guidées, chantiers-nature et conférences animés par des salariés et bénévoles du Conservatoire, des animations des Réserves Naturelles Nationales du Val de Loire, du Bois du Parc et de la Truchère-Ratenelle, ainsi que des contributions de structures partenaires.

44 animations

4 chantiers-nature

19 animations Fréquence Grenouille Jont 7 par le Conservatoire et 12 par les partenaires

830 participants

430 autres personnes ont été sensibilisées dans le cadre d'animations hors agenda et de formations socio-professionnelles.

Le Conservatoire dans les médias

Une soixantaine d'articles de presse et émissions radio ont parlé du Conservatoire en 2016 dont :





Près de 40 articles dans la presse quotidienne régionale

5 passages télé





9 passages radio Émissions et/ou interviews

Une dizaine de citations sur le web

Les réseaux sociaux

Le Conservatoire présente ses activités et ses actualités sur le site **www.cen-bourgogne.fr** et est présent sur les réseaux sociaux (Facebook, Google+ et Twitter) pour diffuser les informations de l'association et interagir avec les internautes. De plus en plus d'abonnés nous rejoignent. Merci à vous!

Suivez également le Conservatoire sur la chaîne Youtube où vous trouverez des vidéos sur des suivis scientifiques, des travaux de génie écologique, etc.







@CEN_Bourgogne







Et du côté des réserves naturelles?

Le Conservatoire gère en Bourgogne trois réserves naturelles nationales et une régionale qui protègent réglementairement un patrimoine naturel remarquable. Voici quelques actions mises en place en 2016 sur ces sites.

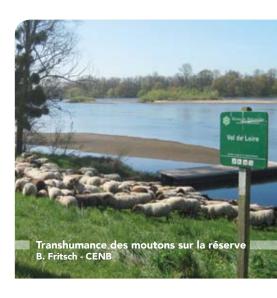
La Réserve Naturelle Nationale du Val de Loire

Le troisième plan de gestion 2017 - 2026 bientôt finalisé

Suite à l'évaluation en 2015 du précédent plan de gestion et à la définition des espèces et milieux naturels patrimoniaux, les enjeux biologiques et les facteurs-clés de réussite de la gestion ont été définis en 2016 et ont permis de dégager les objectifs à long terme du prochain plan de gestion.

Des moutons en bord de Loire

Afin d'entretenir les prairies et pelouses de la réserve, un pâturage itinérant est mis en place dans le cadre du programme Pasto'Loire. En 2016, une nouvelle notice de gestion pastorale a été validée et traduite ensuite par un arrêté préfectoral cadrant cette activité sur la réserve. L'éleveur berger partenaire a donc mené son troupeau de 300 brebis allaitantes selon des modalités et un calendrier bien précis.



La Réserve Naturelle Nationale du Bois du Parc

De nouveaux aménagements pédagogiques pour mieux découvrir le patrimoine géologique de la réserve

Suite à la purge des falaises de la carrière du Bois du Parc et à une réflexion pour mieux valoriser le patrimoine géologique exceptionnel de la réserve, des nouveaux panneaux et pupitres ont été conçus en partenariat avec l'Université de Bourgogne et mis en place. Les visiteurs pourront désormais découvrir les coraux particulièrement remarquables de la carrière. Ces nouveaux aménagements seront complétés en 2017.



Les papillons, alliés des scientifiques

Un protocole de suivi des papillons de jour a été élaboré par le Conservatoire afin d'évaluer le bon « état de santé » des milieux ouverts de la réserve en produisant un bio-indicateur. Après avoir été éprouvé sur le terrain durant cette année de test, ce protocole sera régulièrement mis en place. Il viendra compléter les autres indicateurs permettant d'évaluer l'état de conservation des pelouses.

La Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle

Un coup de jeune pour les dunes continentales de La Truchère

Après plusieurs années d'**expérimentation de lutte contre la fermeture des dunes** de la réserve, le Conservatoire a décidé de voir les choses en grand en lançant à un **chantier de restauration sur 4 ans!** Grâce au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerrannée-Corse dans le cadre d'un appel à initiative Biodiversité, le Conservatoire va travailler avec plusieurs entreprises spécialisées pour **voir réapparaître près de 6 ha de milieu dunaire**, qui seront ensuite entretenus par pâturage. Le détail et le phasage des opérations de restauration ont été étudiés durant l'année 2016 et les travaux devraient débuter durant l'hiver 2017/2018.

La Réserve Naturelle Régionale Loire bourguignonne



Entre usages et enjeux écologiques

La Loire en Bourgogne, c'est un lit vif et vivant, des grèves et des terrasses sableuses accueillant un grand nombre d'espèces rares voire endémiques, des forêts alluviales riches en biodiversité, mais la Loire c'est aussi des usages (agriculture, chasse, pêche, tourisme). Alors comment concilier préservation des milieux et usages locaux, tout en améliorant l'accueil d'un public toujours plus demandeur? C'est la lourde mission du Conservatoire. Suite au classement de la portion de Loire située entre Decize et Saint-Hilaire-Fontaine en réserve naturelle régionale, il faut maintenant rédiger un plan de gestion. La Conservatrice de la réserve, embauchée en octobre 2016, a donc rencontré les différents usagers, élus, propriétaires et partenaires, réalisé un état des lieux du contexte de la réserve et des usages et centralisé les données scientifiques existantes afin de bien appréhender ce territoire aux multiples visages.



Zoom sur une année d'actions sur la Réserve Naturelle Nationale de La Truchère-Ratenelle

Le Conservatoire a poursuivi ses missions de préservation et de valorisation des milieux naturels et de la biodiversité de la réserve au travers des actions suivantes :

- Définition et planification des opérations de réhabilitation des milieux pelousaires
- Entretien des milieux pelousaires par éco-pastoralisme et suivi du pâturage ou entretien mécanique
- Suivi global de l'avifaune
- Suivi de la Bécassine des marais sur l'Étang Fouget
- Animation territoriale auprès des acteurs du bassin d'alimentation de l'étang Fouget (expertise et cahier de sensibilisation quant aux pratiques)
- Réfection des équipements pédagogiques de l'étang Fouget
- Entretien et remplacement des équipements de signalisation et de canalisation du public sur le sentier de découverte
- Réalisation d'animations de découverte du patrimoine naturel

Les Rencontres de gestionnaires des milieux naturels



En 2016, le Conservatoire a participé aux traditionnelles Rencontres de gestionnaires des milieux naturels, réunissant les Réserves naturelles et les Conservatoires d'espaces naturels, qui a eu lieu sur les pelouses sèches de Champlitte (70) gérées par le Conservatoire de Franche-Comté, en présence de l'exploitant agricole partenaire. Cela a été l'occasion d'échanger sur les problématiques liées aux pelouses sèches gérées de façon extensives, des difficultés et enjeux liés à la filière agricole.

Accompagner les politiques publiques en lien avec le patrimoine naturel

L'implication du Conservatoire dans la politique Natura 2000



Lui-même animateur de sites Natura 2000, le Conservatoire assure une mission d'appui aux opérateurs Natura 2000 et leur apporte son expérience pour les aider à mettre en œuvre les actions de gestion, préservation, communication et sensibilisation prévues sur les sites. Le Conservatoire assure également de prestations sur certains sites Natura 2000 :

- Landes et tourbières du Bois de la Biche (89) : poursuite de la rédaction du Document d'objectifs
- Pelouses et forêts calcicoles de la Côte et Arrière Côte de Beaune (21) : appui a la mise en place de MAEc
- Arrière Côte de Dijon et de Beaune (21) : appui à l'élaboration du PAEc, réalisation de diagnostics écologiques et de plans de gestion pastoraux
- Étangs à Cistude d'Europe du Charolais (71) : mise en place de MAEc, bilan des MAEc de 2012, mise à jour de la cartographie de la végétation des étangs, réalisation d'une lettre d'information
- Pelouses calcicoles du Mâconnais (71) : élaboration du document unique de gestion sur le site des Monts du Mâconnais et des Roches de Solutré-Pouilly et Vergisson, évaluation du Document d'objectifs du site, mise en œuvre des MAEc sur 23 ha de pelouses calcicoles sèches gérés par pâturage et/ou fauche
- Vallée de la Loire entre Imphy et Decize (58) : réalisation d'une gazette d'information, mise en ligne du site internet, mise en œuvre des MAEc et accompagnement des exploitants agricoles, accompagnement des porteurs de projets pour les évaluations d'incidences et appui aux politiques publiques, étude sur la répartition de la Jussie sur les berges de Loire, suivi des poissons migrateurs avec LOGRAMI
- Vallée de la Loire de Iguerande à Decize (58) : accompagnement des porteurs de projets pour les évaluations d'incidences, mise en œuvre des MAEc et cartographie des habitats
- Vallée de la Loire et de l'Allier (58): réalisation d'une gazette d'information, évaluation des 5 documents d'objectifs, mise en œuvre des MAEc, suivi technique du pastoralisme, bilan d'un contrat Natura 2000 et accompagnement d'une collectivité dans sa réflexion pour en reconduire un, évaluation de l'état de conservation des forêts alluviales
- Pelouses calcicoles et falaises des environs de Clamecy (58) : réalisation de la première gazette d'information, mise en ligne du site internet, interview radio, tenue de permanences, accompagnement des porteurs de projets et des politiques publiques, relance de la dynamique locale pour la mise en œuvre du pâturage

MAEc : Mesure agro-environnementale et climatique PAEc : Programme agro-environnemental et climatique

L'appui aux gestionnaires

En 2016, le Conservatoire a travaillé avec :

- la Communauté Urbaine Creusot Montceau ou CUCM (71) pour la poursuite de la mise en œuvre des actions des plans de gestion sur les étangs de La Noue (suivi des berges exondées), de Saint-Sernin-du-Bois (suivi des berges exondées et recherche du Cuivré des marais). Le Conservatoire a également réalisé la cartographie de la végétation sur trois parcelles pour accompagner la stratégie foncière de préservation des milieux humides engagée par la CUCM.
- le groupe EQIOM Granulats (anciennement Holcim) pour le suivi du pâturage ovin et caprin mis en place en partenariat avec un exploitant agricole local sur le pierrier de la Côte Verte à Sennecey-le-Grand (71), l'organisation d'une journée de sensibilisation des élus lors de la mise à l'herbe du troupeau, la conception et l'installation d'un panneau d'information, la rédaction d'articles dans les revues du Conservatoire et de la Société EQIOM et la réalisation d'un bilan quantitatif et cartographié de la Coronille faux-arbrisseau, espèce protégée en Bourgogne et particulièrement présente sur le site.
- APRR (Autoroutes Paris Rhin Rhône) pour la valorisation pédagogique de la biodiversité des pelouses calcaires de l'aire du Rossignol (21) et pour la réalisation des diagnostics écologiques des mares de l'aire du Bois des Potets et pour la valorisation pédagogique de la forêt présente sur l'aire.





Piloter des programmes de préservation et des réseaux d'acteurs

Programme Réseaux Mares de Bourgogne

Ce programme initié en 2008 par le Conservatoire, la Société d'Histoire Naturelle d'Autun, le Conservatoire botanique national du bassin parisien et le Parc naturel régional du Morvan, et animé par le Conservatoire, vise à la **préservation des mares de notre région** en s'appuyant sur différents acteurs compétents sur cette thématique. En 2016, parallèlement à l'animation du programme, le Conservatoire a répondu à une vingtaine de sollicitations émanant de collectivités, de partenaires ou encore de particuliers concernant des conseils sur la gestion et l'entretien des mares, et a publié le 8° numéro de la lettre d'information Au fond de la mare.

Des actions sont aussi réalisées au cœur des territoires. En 2016, le Conservatoire a par exemple lancé un appel à projet de restauration de mares communales auprès des 91 communes du canton d'Arnay-le-Duc, en partenariat avec le Conseil départemental de Côte-d'Or. 14 diagnostics écologiques ont été effectués sur 9 communes et des préconisations d'interventions ont été formulées pour 5 mares, préconisations suivies par les conseils municipaux qui ont délibéré en faveur de la réalisation des interventions (curage essentiellement).

Programme Landes et pelouses

Dans ce cadre, le Conservatoire assiste les collectivités dans leur démarche de préservation de ces milieux et tente de préserver les parcelles de pelouses à enjeu en sensibilisant les propriétaires et en instaurant des partenariats. En 2016, le Conservatoire a notamment accompagné la commune de Cortevaix (71) pour la mise en place de pâturage et de fauche sur les pelouses calcaires communales. Des actions de sensibilisation des scolaires sont aussi menées. En 2016, 23 élèves ont ainsi pu découvrir l'écosystème « pelouses calcaires » et la biodiversité associée.

Le réseau des Gestionnaires nature



Journée des gestionnaires à Dole (39)

De gauche à droite : Thierry LECOMTE, Conservateur de la Réserve Naturelle
Régionale des Courtils de Bouquelon (Normandie), Daniel SIRUGUE, Président du
Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, Muriel LORIOD-BARDI, Présidente du Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté, Daniel BERNARDIN, Vice-président délégué aux Espaces Naturels du Grand Dole, et Cédric
FOUTEL, Chargé de projets au Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne.
M. Paris - CENFC

En tant qu'animateur de ce réseau, le Conservatoire agit pour le partage des connaissances et la diffusion des expériences de gestion. En 2016, une journée technique a été organisée à Dole en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté sur la thématique de la gestion des milieux naturels par le pâturage. 81 personnes ont participé à cette journée et des projets concrets pourraient immerger par la suite. En effet, les contacts pris avec la ville de Dijon ouvrent des possibilités de collaboration pour le pâturage écologique de terrains aux alentours de la ville.





Le programme Milieux Humides en Bourgogne

Depuis plusieurs années, le Conservatoire s'attache à préserver les milieux humides (prairies inondables, marais, etc.), fortement menacés malgré tous leurs intérêts écologiques mais aussi vis-à-vis des sociétés humaines. Fort de son expérience en la gestion de ces écosystèmes, le Conservatoire a mis en place depuis 2014 une Cellule Milieux humides.

Cette dernière assure un rôle d'appui technique auprès des différents acteurs de l'eau, collectivités et particuliers qui la sollicite : expertises techniques, suivi des inventaires de milieux humides mis en œuvre, accompagnement de projets, porter à connaissance et transmission de données, diffusion des connaissances sur les milieux humides, etc.

Un réseau d'analyse du caractère humide des sols du bassin de la Loire

Afin de mesurer l'efficacité des travaux entrepris pour restaurer les fonctionnalités des milieux humides, le programme LigérO, qui contient un ensemble de protocoles de suivis et d'indicateurs, est en cours d'élaboration à l'échelle de la partie ligérienne du territoire de l'Agence de l'Eau Loire - Bretagne. En 2016, le Conservatoire a testé sur le marais tourbeux de Fontaine Sainte (Saint-Sernin-du-Bois - 71) la pertinence des différents protocoles basés sur l'étude de la flore, des odonates (libellules et demoiselles), des caractéristiques du sol (pédologie) et des variations des niveaux d'eau dans le sol (piézométrie). Mais pour parfaire les protocoles établis, la phase de test sera déployée sur un nombre plus important de sites en 2017.



Installation d'un piézomètre pour tester
 le protocole du programme LigérO
 C. Foutel - CENB



Cariçaie du bassin du Loing CENB

Bassin versant du Loing Sens YONNE ☐ Auxerre ☐Montbard COTE-D'OR Dijon ■ Nevers □ Autun **NIEVRE** ☐ Châlon-sur-Saône SAONE-ET-LOIRE **Bassin versant** de la Loire Mâcon **Bassin versant** de l'Arroux Bassin versant de l'Arconce

Vers une meilleure connaissance des milieux humides des bassins versants de l'Arconce (71)

L'inventaire complémentaire des milieux humides écologiquement fonctionnels sur le bassin versant de l'Arconce a débuté en 2016 sur les communes de Nochize, Lugny-lès-Charolles, Varenne-Saint-Germain et Saint-Julien-de-Civry. Durant cette première campagne, 524 ha de milieux humides répartis sur 55 sites ont été prospectés. Ces derniers se localisent principalement le long de l'Arconce, de la Loire mais aussi le long des quelques ruisseaux qui parcourent le secteur. Seul un site ressort comme présentant un enjeu patrimonial fort : un marais abritant une communauté végétale typique des marais de pentes acides avec plusieurs espèces rares et patrimoniales comme la Laîche puce et la Laîche étoilée.



Prairies pâturées humides de la vallée de l'Arconce (71) C. Forest - CENB

À noter : les inventaires des milieux humides des bassins versants du Loing (89) et de l'Arroux (71 - 21) initiés les années précédentes se sont poursuivis en 2016.



Prairie humide du bassin de l'Arroux F. Jeandenand - CENB

Premiers pas vers la préservation des milieux humides bourguignons et francs-comtois

Tout comme le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, le Conservatoire de Franche-Comté a développé ces dernières années un plan d'actions en faveur des milieux humides. Suite à la fusion administrative des régions Bourgogne et Franche-Comté, les deux équipes ont travaillé en 2016 à l'émergence d'un Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté visant à répondre aux besoins des acteurs de l'eau en apportant des outils mutualisés et des conseils techniques, et à dynamiser un réseau d'experts.



Les actions du Conservatoire en 2016 en un coup d'œil

VIE ASSOCIATIVE
Gestion des adhésions et de la base de données des adhérents et partenaires
Organisation de l'Assemblée générale du Conservatoire

Connaître et gérer	
ECG Marais tufeux du Châtillonnais : intégration des marais	
des Lomottes et de la Combe de Prégigny dans le plan de gestion de l'ECG, fauche manuelle des mégaphorbiaies à Saint-Germain-le- Rocheux	21
ECG Pelouses de la Tille : suivi de l'expérimentation de lutte contre le Robinier faux-acacia, coupe des rejets de Robiniers et coupe manuelle de la végétation sur le mont de Marcilly, arrachage des semis de pins sur les pelouses du Petit clocher (Is-sur-Tille)	21
ECG Pelouses de la Côte de Beaune : bilan de la flore patrimoniale	21
ECG Sites de la vallée du Rhoin : recherche de nouveaux sites	21
ECG Pelouses de la Côte dijonnaise : bilan de la flore patrimoniale, suivi des mares, suivi des travaux et suivi scientifique des pelouses des Damodes	21
ECG Zones humides du Val de Saône en Côte-d'Or : broyage d'entretien sur Les Petites Rotures (1,5 ha)	21
ECG Pelouses de la Vallée de l'Ouche : rédaction du plan de gestion et d'interprétation de l'Espace Naturel Sensible des pelouses de Talant et de Plombières.	21
Pelouses et prairies de Viévy : recherche d'un partenaire agricole	21
Cirque de la Coquille à Étalante : mise en place d'un suivi de la dynamique des éboulis	21
Étang de Marcenay: finalisation du plan de gestion	21
Prairie de Lailly : rédaction de la notice de gestion	89
Prairies de Sacy et Maison Dieu : démarche foncière	89
ECG Vallée du Branlin : rédaction du plan de gestion, débroussaillage et fauche sur le marais de Vanneau	89
ECG Pelouses de l'Yonne et de la Cure : caractérisation des stations d'espèces végétales protégées et/ou à forte patrimonialité et mise en place d'un suivi, recherche de nouveaux sites, mise en place du pâturage sur la Côte de Char, appui technique aux partenaires agricoles	89
ECG Sites à chauves-souris : étude et suivi des populations en transit, appui technique à d'autres politiques liées aux chauves-souris, fermeture de cavités au public, réfection des sites déjà aménagés	21-58 89
ECG Zones humides du Val de Saône en Saône-et-Loire :	
broyage et entretien des sites, gestion du bocage sur les prairies d'Ouroux-sur-Saône	71
ECG Zones humides du Plateau d'Antully : gestion par pâturage, arrachage des saules sur le site de Fontaine sainte	71
ECG Étangs de Bresse : rédaction de la partie diagnostic du plan de gestion, réparation de l'ouvrage de vidange	71
ECG Pelouses de la Côte chalonnaise : assistance technique pour la mise en place du pâturage et débroussaillage, test de restauration des milieux pionniers sur marnes par décapage	71

* ECG (Entité Cohérente de Gestion) : regroupement de plusieurs sites aux caractéristiques écologique	S
et problématiques de gestion proches	

Connaître et gérer	
Les Rochers du Carnaval à Uchon : suivi des partenariats, amélioriation de la maîtrise foncière et d'usage du Conservatoire	71
ECG Prairies et milieux associés de Bresse: suivi de l'évaluation de l'état de conservation sur 2 sites de prairies alluviales, suivi hydraulique des Prés de Ménétreuil, suivi du Râle des genêts, élaboration d'un cahier des charges d'entretien des lisières et du bocage, travaux d'entretien des lisières et du bocage, broyage de restauration et/ou d'entretien	71
ECG Pelouses de la Côte maconnaise : suivi de la végétation sur la Boucherette et bilan de la mise en œuvre du plan de gestion, mise à jour de la cartographie des habitats des sites, pose de clôture et pâturage sur la Roche de Solutré, débroussaillage de la lisière et arrachage de l'Ambroisie à Verzé	71
Marais Jean Petit à Cronat : finalisation de l'étude pédologique	71
Forêt de Montmain : étude préalable à la coupe de résineux	71
Les Brocs : suivi du pâturage	58
Pour tous les sites: suivi des actions de gestion, relationnel avec les naires, participation aux réunions, suivi des exploitants agricoles, déma foncière, alimentation de la base de données des sites du Conservatoi	rche
Pâturage en régie de sites Conservatoire	
Mise en place de partenariats avec les lycées agricoles	
Animation du Conseil scientifique et technique du Conservatoire	
Recherche de nouveaux sites Conservatoire	

VALORISER, SENSIBILISER ET INFORMER		
Aménagement de découverte et autres supports pédagogiques		
ECG Marais tufeux du Châtillonnais : rédaction du plan de gestion synthétique	21	
ECG Pelouses de la Côte de Beaune : conception du nouveau panneau d'accueil à Nantoux	21	
ECG Sites de la vallée du Rhoin : rédaction d'un plan de gestion synthétique, conception de panneaux pédagogiques sur la non-intervention en forêt	21	
ECG Pelouses de la Côte dijonnaise : rédaction d'un plan de gestion synthétique	21	
ECG Vallée du Branlin : réalisation de l'accès bis du sentier du marais de Vanneau et conception d'un nouveau panneau d'accueil	89	
ECG Pelouses de l'Yonne et de la Cure : matérialisation du sentier de découverte des boucles de la Cure, conception d'un panneau pédagogique sur les chauves-souris des grottes d'Arcy-sur-Cure et Saint-Moré	89	
Pose de barrières de canalisation sur les Rochers du Saussois	89	
Entretien des sentiers de découverte, réfection d'aménagements (mobilier, panneaux), amélioration des équipements, suivi de la fréquentation	21-71 58-89	
Animations et communication		
Rencontres du Conservatoire : clôture des Rencontres 2015 (Côte de E et préparation des Rencontres 2017 (Pays Bourgogne Nivernaise)	Beaune)	
Organisation de 44 animations grand public et de 4 chantiers nature		
Mise à jour du site internet et animation des réseaux sociaux		
Publication de deux numéros du Sabot de Vénus et d'un Cœur du Sabot calendrier des « Rendez-vous nature en Bourgogne »	, du	
Réimpression de dépliants d'adhésion et autres		
Relationnel avec la presse		
Promotion du Conservatoire : diffusion des publications, tenue de stands	s	

ET DU CÔTÉ DES RÉSERVES NATURELLES

RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE LOIRE BOURGUIGNONNE

Réalisation d'un état des lieux des usages et du contexte de la réserve

Centralisation des données scientifiques connues sur la réserve

Concertation avec les acteurs et partenaires

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU VAL DE LOIRE

58

SUIVI ET GESTION CONTINUE DU PATRIMOINE NATUREL

Suivi annuel des oiseaux nicheurs et hivernants, mise en place du dispositif de protection temporaire des sites de nidfication, contrôle et gestion de la colonisation d'espèces invasives exotiques, gestion des populations surabondantes de sangliers, suivi de l'évolution spontanée des boisements alluviaux, veille naturaliste

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL

Réalisation de travaux d'entretien et restauration en faveur de la dynamique fluviale, entretien pastoral et ou mécanique des milieux ouverts herbacés

ACCUEIL DU PUBLIC

Suivi et cartographie de la fréquentation humaine, entretien et/ou renforcement de la signalétique et des dispositifs de canalisation de la fréquentation humaine, tournées de surveillance, entretien des points de vue et accès, animations et communication sur la réserve

AUTRES

Finalisation de la rédaction du nouveau plan de gestion, participation aux réseaux de gestionnaires et scientifiques, aux programmes de gestion intégrée de l'axe Loire, aux commissions départementales de gestion des activités humaines

GESTION COURANTE

Concertation avec les partenaires et acteurs locaux, organisation de comités consultatifs, de conseils scientifiques et de réunions diverses, gestion adminis-

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DU BOIS DU PARC

SUIVI ET GESTION DU PATRIMOINE NATUREL ET GÉOLOGIQUE

Démarche d'intégration du géotope icaunais au sein du réseau des sites géologiques remarquables français, accompagnement des services de l'État dans la rédaction et la justification du géotope de la vallée de l'Yonne, suivi ornithologique, suivi des rapaces des falaises, protection de la nidification du Faucon pèlerin, suivi des papillons de jour, du Stipe de France et du Liseron des monts Cantabriques, suivi des travaux d'entretien

INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE NATUREL

Élimination sélective de la végétation pour faciliter la lecture du patrimoine géologique, pérennisation de la matérialisation des placettes de suivi forestier, entretien des pelouses calcaires par débroussaillage

ACCUEIL DU PUBLIC

Mise en place d'une valorisation pédagogique des deux géosites de la réserve, remplacement des panneaux d'information, organisation d'animations et de visites guidées, suivis de la fréquentation et de la perception des usagers et des riverains, conception et pose de panneaux d'information et d'actualités sur le patrimoine naturel des falaises, surveillance

INFORMATION / COMMUNICATION

Réflexion sur une plaquette d'information et valorisation du géotope de la vallée de l'Yonne, conception et édition de la lettre annuelle d'information, réalisation d'une formation de terrain sur la biodiversité rupestre à destination des encadrants des activités de nature

AUTRES

Réalisation d'une purge et mise en sécurité de la partie nord de la carrière du Bois du Parc

GESTION COURANTE

Concertation avec les partenaires et acteurs locaux, organisation de comités de gestion et de réunions diverses, gestion administrative et financière, entretien des équipements

RÉSERVE NATURELLE NATIONALE DE LA TRUCHÈRE-RATENELLE

SUIVI ET GESTION DU PATRIMOINE NATUREL

Suivi ornithologique, suivi de la Bécassine des marais, suivi du pâturage

INTERVENTION SUR LE PATRIMOINE NATUREL

Entretien mécanique et par pâturage des pelouses acides, définition des travaux de restauration des pelouses, mise en œuvre d'un suivi forestier

ACCUEIL DU PUBLIC

Mise en place de bornes directionnelles sur le sentier de découverte, réaménagement de l'observatoire de l'étang Fouget, organisation d'animations grand public, surveillance

AUTRES

Animation territoriale auprès des acteurs du bassin d'alimentation de l'étang Fouget

GESTION COURANTE

Concertation avec les partenaires et acteurs locaux, organisation de comités consultatifs, de conseils scientifiques et de réunions diverses, gestion adminis-

L'IMPLICATION DU CONSERVATOIRE DANS LA POLITIQUE NATURA 2000

Appui aux animateurs Natura 2000 et prestations

Évaluation de l'état de conservation des forêts alluviales de certains sites

L'APPUI AUX GESTIONNAIRES DE BIODIVERSITÉ

Communauté Urbaine Creusot Montceau : mise en œuvre de plans de gestion, expertises naturalistes

APRR: expertises et conseils techniques pour deux mares, valorisation pédagogique du patrimoine naturel de deux aires

EQIOM Granulats: suivi du pâturage, suivi d'espèces patrimoniales et conception d'un panneau pédagogique

PROGRAMME RÉSEAUX MARES DE BOURGOGNE

Animation du réseau : organisation de réunions, édition d'une lettre d'information

Actions de sensibilisation : Fréquence grenouille, animations scolaires

Suivi de mares restaurées dans le Val du Sauzay (58) et à Beurizot (21)

Réalisation de diagnostics de mares communales dans le Pays d'Arnay et préconisations techniques

Définition de deux protocoles de suivis de mares

Étude d'un réseau de mares à Triton marbré (71) et démarche de conventionnement

PROGRAMME LANDES ET PELOUSES

Assistance aux collectivités territoriales : conseils de gestion sur sollicitations

Réalisation d'animations scolaires, réalisation d'un livret d'activités pédagogiques sur les pelouses calcaires

RÉSEAU DES GESTIONNAIRES NATURE

Organisation d'une journée des gestionnaires

Appui technique aux collectivités territoriales pour la gestion et la valorisation des espaces naturels (Perrigny-sur-Armançon par exemple)

Rédaction de deux guides techniques de retours d'expériences

PLAN D'ACTIONS MILIEUX HUMIDES

Animation de la Cellule de coordination et d'appui technique

Réalisation des inventaires des milieux humides de trois bassins versants

Réalisation de diagnostics de milieux humides liés à la Dheune

Démarche foncière sur le bassin des Agences de l'Eau Seine-Normandie et Rhône - Méditerrannée - Corse

Participation aux observatoires des milieux humides sur les bassins des Agences de l'Eau Loire-Bretagne (LigérO) et Seine-Normandie (SeinO)



Partenaires et financeurs

Les partenaires représentés au Conseil d'administration

• Les membres de droit associatif (2° collège) :

- Association Ornithologique et Mammalogique de Saône-et-Loire
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de Côte-d'Or
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de l'Yonne
- Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Nièvre
- Société d'Histoire Naturelle d'Autun
- Société des Sciences Naturelles de Bourgogne

Des conventions de partenariat sont signées avec 5 de ces 6 partenaires.

- Les membres invités permanents (3° collège) constitués du Préfet de Région, du Président du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, des Présidents des quatre Conseils départementaux de Bourgogne et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté
- Les membres associés partenaires techniques et financiers (4° collège) :

Alterre Bourgogne-Franche-Comté • Chambre régionale d'agriculture • Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien • Comité Régional du

Tourisme Bourgogne-Franche-Comté • Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne-Franche-Comté • Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté • Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne • Établissement Public Territorial de Bassin Saône et Doubs • Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage • Agence Française pour la Biodiversité • Office National des Forêts • Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural Bourgogne-Franche-Comté • Agence de l'Eau Seine-Normandie • Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse • Agence de l'Eau Loire - Bretagne

Les autres partenaires

Les partenaires techniques :

Établissement Public Loire, Holcim (désormais Eqiom), Lafarge, Eiffage, Lyonnaise des eaux

Les partenaires financiers :

Crédit coopératif, Caisse des Dépôts, Caisse d'Épargne de Bourgogne-Franche-Comté, Bourgogne active

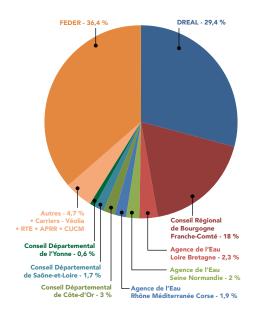
Les financeurs

Les partenaires financeurs soutiennent le Conservatoire grâce à des subventions (voir graphique ci-contre).

Ce sont :

L'Union européenne, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Bourgogne-Franche-Comté, le Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne,

l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse, le Conseil départemental de Côte-d'Or, le Conseil départemental de Saône-et-Loire, le Conseil départemental de l'Yonne, Eqiom, Lafarge, Véolia, Réseau de Transport d'Électricité, Société des Autoroutes Paris Rhin Rhône et la Communauté Urbaine Creusot Montceau.



Budget 2016 : 1 292 758 €

Directeur de la publication Daniel SIRUGUE Directeur de la rédaction Romain GAMELON Maquette
Olivier GIRARD
Coordination et rédaction
Caroline NAJEAN

Publication éditée par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fénay Tél. 03 80 79 25 99 ● Fax 03 80 79 25 95 www.cen-bourgogne.fr ● contact@cen-bourgogne.fr Impression S'Print

Octobre 2017